

Le St Laurentais



N°10

JANVIER / FEVRIER /
MARS 2010

Chers Amis,

Après quelques années de prémices, la crise financière et économique nous frappe de plein fouet. Elle est mondiale et touche sans distinction les plus grandes structures aux personnes les plus modestes; ses conséquences sont redoutables.

Au-delà des commentaires, elle nous fournit une leçon et un espoir; la première est que rien n'est définitivement acquis, le second est que la crise actuelle nous ouvre une nouvelle opportunité, car de nouveaux défis sont à relever.

Comme elle en a vu d'autres, notre société tourne une page et il convient de s'y adapter rapidement.

L'ordre de nos priorités sera à revoir et une redistribution sera à mettre en place. Des domaines nouveaux devront être exploités, notamment dans celui des économies de tous ordres comme ceux de l'énergie, de la gestion du personnel et des budgets de la commune.

J'espère sincèrement que l'on n'oubliera pas de réinventer les solidarités envers ceux qui seront les plus durablement touchés et notamment nos demandeurs d'emploi ou les retraités.

Il faudra aussi redonner le sens de "**vivre ensemble**" à la commune, l'égalité, ce ne sera plus "tout le monde pareil", mais que le premier attende le dernier pour faire route avec lui pendant toute l'année 2010.

C'est par cet engagement que je vous souhaite à toutes et à tous mes vœux très chaleureux pour la nouvelle année.

Cordialement,

Le Maire

Raymond MINIER

REPAS DES AINES LE DIMANCHE 07 FEVRIER 2010

vous avez jusqu'au 22 Janvier 2010
pour vous inscrire à la Mairie.

Cette année, le repas des aînés se déroulera de nouveau au **Domaine du Bois** 502, rue Croix des Joncs.

Le Jour du repas, si des personnes ne peuvent se déplacer ou n'ont pas de moyen de transport, merci de le préciser lors de votre inscription auprès du secrétariat de la Mairie. Les Elus se feront un plaisir de vous véhiculer.

INFORMATION SUR LA TELEASSISTANCE

Vous permettre de vivre chez vous en toute quiétude
Renseignez-vous auprès de votre Mairie ou de l'Association Téléassistance A.S.A

(Association Sécurité & Assistance)
Tél : 05.46.06.05.00

- Assurer votre sécurité 7 jours/7
- Apporter un service de proximité personnalisé - -
- Etre acteur de votre soutien à domicile
- Rompre votre isolement

En fonction de vos conditions de ressources, de votre commune de résidence et des organismes auxquels vous êtes affilié(e), des aides à l'installation et/ou à l'abonnement mensuel peuvent être apportées par les différents services sociaux partenaires de l'A.S.A : Conseil Général de Charente-Maritime (dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie), les Mutualités Charente-Maritime, certaines Caisses de Retraite, le Rectorat de l'Académie de Limoges, l'Office National des Anciens Combattants de Charente-Maritime ...

PORTAGE DU REPAS A DOMICILE

Pour les personnes âgées ou à mobilité réduite le traiteur de la SODISREP vous propose son service de repas livrés à domicile.

Tous les jours midi et soir, y compris les jours fériés.

Pour tous renseignements, appelez le: 05.46.99.18.98

Pour vous permettre de vivre chez vous
en toute quiétude.

ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX,

reconnue d'utilité publique.

La bibliothèque sonore de Charente Maritime met à la disposition des aveugles et malvoyants, gratuitement et par correspondance, plus de 3000 livres enregistrés sur cassettes, CD et MP3. Il y a 5000 aveugles et malvoyants en Charente Maritime, probablement plusieurs dans votre entourage. La priorité de la bibliothèque est de se faire connaître de ces personnes qu'il n'est possible d'approcher et de convaincre que par l'intermédiaire de ceux qui les côtoient régulièrement (famille, amis, médecins, ophtalmologistes, infirmières,

assistantes sociales, mairies, maisons de retraite, médiathèque, opticiens, pharmaciens, aides à domicile, etc....) C'est pourquoi l'association a besoin de vous. Vous pouvez rendre service aux déficients visuels de votre secteur en signalant leur identité à notre animateur. Cet animateur responsable de votre secteur, sera notre ambassadeur, il prospectera les aveugles et malvoyants que vous lui aurez indiqués. Il jouera auprès d'eux un rôle capital d'assistance et d'écoute. Il les rassure et leur montre combien, écouter des livres enregistrés est simple, culturel et distrayant.

Pour tous renseignements complémentaires appelez
le 05 46 34 78 46

ou écrivez à:
Bibliothèque sonore de Charente Maritime
BP 10313
17013 La Rochelle CEDEX

Courriel: 17c@advbs.fr

ORIENTATION ET CONSEIL PROFESSIONNEL



Proposé par la Région
Poitou-Charentes

Prescripteurs :

- Mission Locale
- Pôle Emploi
- Cap Emploi
- CIDFF

Objectifs Généraux :

Permettre l'accès à des formations ou à un emploi direct par la mise en place d'un accompagnement dans le choix d'un métier ou d'un secteur professionnel.

Contenu :

1. La construction du projet
 - Accompagner et développer la motivation et la mobilisation du stagiaire pour la réussite de son projet
 - Permettre au stagiaire de s'ouvrir, d'approfondir et de confirmer son orientation professionnelle par une exploration du métier et de son environnement
2. Immersion en entreprise
 - Structurer un parcours d'insertion professionnelle en passant par une immersion en entreprise
 - Permettre au stagiaire sur une période courte, de découvrir l'exercice du métier au sein d'une entreprise, de faire le point sur sa motivation, sur la base des intérêts qu'il y découvre et des difficultés qu'il rencontre et de l'appréciation qu'en font le formateur et le tuteur d'entreprise

Public :

L'action s'adresse au public « jeune moins de 26 ans »
« ou travailleur handicapé moins de 30 ans » inscrit à Pôle Emploi.

LE FONDS D'AIDE AUX JEUNES

Le fonds d'aide aux jeunes de la Charente-Maritime est financé par le Conseil Général et par la C.A.F.

Il permet d'attribuer aux jeunes en difficulté des aides destinées à favoriser leur insertion sociale et professionnelle et, le cas échéant, leur apporter des secours temporaires de nature à faire face à leurs besoins urgents.

Par exemple, ce fonds peut financer les frais occasionnés par l'accès à un stage de formation (déplacement, matériel, etc.).

Les conditions d'attribution de l'aide :

- Etre en difficulté d'insertion sociale et/ou professionnelle.

- être âgé de 18 à 25 ans.

- Ne pas être bénéficiaire du RMI

Ce fonds n'est pas destiné aux étudiants. Ceux-ci peuvent bénéficier d'autres aides, spécifiques.

Les aides aux logements

Les bourses d'étude

Le Fonds Social Universitaire (FSU)

Vous pourrez bénéficier, dans le cadre de ce dispositif, d'aides ponctuelles. Leur montant total cumulé est plafonné à 1 524 euros.

Le CAL: Centre d'Aide au Logement

Une association à votre service

Le centre d'Aide au Logement est une association sans but lucratif, à vocation départementale, affilié à la Fédération Nationale des PACT - ARIM, (Propagande et Action Contre les Taudis - Associations de Restauration Immobilière) apporte aux particuliers et aux collectivités locales, informations, conseils et assistance administrative et technique pour la réhabilitation de leur patrimoine.

Le CAL intervient auprès des différentes catégories de propriétaires et comprend **6 services**:

- **Le service propriétaires occupants**

Ce service intervient auprès des propriétaires pour les informer sur les différentes aides financières existantes pour des travaux d'amélioration dans leur propre logement (primes d'état, subventions du Conseil Général, des caisses de retraite, prêts de la CAF ou de la MSA). Le CAL les assiste administrativement dans leur demande et recherche avec eux les financements les mieux adaptés à leur situation.

Votre contact:

Melle Nadège JOSSENCY ou Mme Domitille MONVEL
Tél: 05 46 07 49 99

- **Le service des OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)**

Ce service assure les missions d'études, de suivi et d'animation des opérations mises en œuvre par les communes ou regroupement de communes.

Votre contact:

Melle Annie LANGEVIN
Tél: 05 46 07 77 96

- **Le service documents d'urbanisme.**

Pour la planification de son territoire, la commune peut, à travers différents outils (carte communale, Plan Local d'Urbanisme), se doter de moyens lui permettant d'intervenir. Le CAL assure la réalisation de ces documents.

Votre contact:

Mr Damien SOULLARD
Tél: 05 46 07 49 96

- **Le service propriétaires bailleurs**

Le CAL participe à la réalisation de logements s'inscrivant dans le Plan Départemental des logements pour les personnes défavorisées. Il informe et assiste les propriétaires sur les aides leur permettant de réaliser des travaux d'amélioration dans ces logements: subvention de l' ANAH et du Conseil Général. Pour information, cette catégorie de logements s'inscrit dans les logements sociaux définis dans le cadre de la nouvelle loi SRU. Cette prestation s'adresse aux propriétaires privés mais également aux propriétaires publics (communes). Par ailleurs, le CAL est "organisme de groupage" de l'ANAH et apporte à ce titre toutes les informations aux propriétaires qui envisagent la location classique, c'est-à-dire sans conventionnement de loyer.

Votre contact:

Mme Paule ROIRAND- GRERMAIN
Directeur Technique
Tél: 05 46 07 49 90

- **Le Service Médiation Locative**

Avec la Médiation Locative, le CAL assure une médiation à la demande des propriétaires ou des locataires pour tenter de résoudre les difficultés liées au logement.

Votre contact:

Mme Sandrine MADEIRA
Tél: 05 46 07 49 95

- **Le service gestion locative**

Le CAL propose aux propriétaires la gestion locative des logements destinés aux personnes défavorisées. Ce nouveau service s'adresse aussi bien aux propriétaires bailleurs privés qu'aux communes (gestion des loyers, état des lieux, demande d'aides liées aux logements: APL, allocations logement).

- comment s'assurer du paiement régulier des loyers?
- quel contrat de location signer ?
- quel taux d'évolution des loyers ?
- comment rédiger un bail et effectuer un état des lieux qui préserve les intérêts de la collectivité locale ?

Le **SIREs**, (Service Immobilier Rural et Social) prend en charge la gestion de votre parc de logements.

Votre contact:

Mme Paule ROIRAND-GERMAIN
Directeur Technique
Tél: 05 46 07 49 90

Marlène CHASSIN . Adjointe aux affaires sociales.

Cérémonie du 11 novembre

Après la montée des couleurs, le commandant

Labadens remet à Mr Roger Calvo la croix du Combattant Volontaire. Puis c'est l'inauguration du monument avec ses deux nouvelles plaques commémoratives et une allocution pleine d'émotion de Mr Jacques Hillairet président du Souvenir Français et des Anciens Combattants.



La cérémonie s'est clôturée par un défilé des 11 drapeaux et la Préparation Militaire Marine de Rochefort, commandée par le Capitaine de Frégate Raymond Minier.

Journée des vieux fusils

Le Président, Michel HUBERT,

remercie toutes les personnes du Bureau de l'A.C.C.A qui ont participé à la préparation du repas et du service, de même que Mme GUIBERT, Mme DECROU, Mme HUBERT qui ont aidé l'équipe pour mettre le couvert, aidé au repas ainsi qu'au service et à la vaisselle.

Par la même occasion, ses trois dames ont reçues un cadeau comme récompense de leur travail pour l'A.C.C.A.

Merci à toute l'équipe.



La Fédération a prévenu qu'elle ne prendrait aucun carnet de prélèvement qui n'aurait pas été remis au préalable au Président de l'A.C.C.A avant le 15 Mars 2010. Tout carnet restitué passé cette date : 20 € d'amende. Non restitution du carnet de prélèvement au Président : 30 € d'amende.

Le Président.

Cérémonies du 5 décembre

Sur la place de la mairie, avait lieu la remise du fanion de la Préparation Militaire Marine de Rochefort sous la présidence du Commandant de la Marine à Bordeaux et de nombreuses autorités civiles et militaires. Après le défilé de la PMM, le cortège s'est rendu au monument, place de l'église, pour la cérémonie nationale d'hommage "aux morts pour la France" de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.



Téléthon

Dimanche 6 décembre fût une journée MAGNIFIQUE, (enfin presque), pas par le temps, mais par la présence de

nombreux volontaires et acharnés de vélo qui sortent par n'importe quel temps. Il fallait une bonne dose de courage pour affronter les conditions qui régnaient depuis plusieurs jours. Mais il en faut plus que cela pour décourager un cycliste, surtout pour une cause comme le TELETHON.

Nous fûmes 110 à partir braver les 60 kilomètres du parcours que Phébus, peu courageux ce jour là, laissa la place à son collègue Eole, que nous avons su dompter avec humilité.

Aucun accident ne fût à déplorer, hormis quelques incidents techniques que tout cycliste connaît.

Nous pouvons adresser un GRAND merci à Eric JAILLON AXA, Gérard NAY VM Matériaux, pour les tee-shirts

et le vin chaud, sans oublier la sécurité parfaitement assurée par les motards du club ROUL' BENEZZZ de St Laurent de la Prée, et le club des Vieilles Roues de Rochefort, qui ont pu transporter des résidents du Foyer Les Tournesols à Soubise.

Pour information vos dons ont permis de récolter la somme de 890€.



Jean-Marie LEBRAS,

Président de l'association omnisports de l'hôpital de Rochefort.

Marché de Noël

Dimanche 20 décembre, 19 heures : le marché se termine et les exposants rangent leurs stands tandis que le

pianiste égrène ses dernières mélodies. C'était une des animations de ce marché. Il a accompagné une jeune femme venue déclamer des poèmes, une chanteuse de variétés, et participé à un hommage pour un couple juste marié.

Sur la scène, se disputant l'espace, les mannequins de la couturière Anaïs et les belles sculptures et colonnes de la Plâtrerie rochelaise (Florent Boissarie). Un autre stand était le centre d'un attroupement : celui des chiens guides d'aveugles. D'adorables toutous, présentés par trois familles d'accueil, se sont prêtés aux caresses.

Classique et insolite

Dans un angle près de la scène, au milieu de peluches, coupes et confitures artisanales, le stand du Chat libre de Fouras, avec ses parrainages et ses adoptions.

Sous les Tivoli, où régnait un froid vif le samedi, se côtoyaient vins de pays et côtes de Blaye, miel, noix et huile de noix, compositions florales et sapins ; un peu de chaleur émanait du stand de crêpes, gaufres, marrons grillés et vin chaud. Enfin, plus insolite, une rangée de kayaks, présentés par Antioche-kayak, incitait aux voyages.

Les artisans d'art côtoyaient les fabrications maison (patchworks, bijoux, peintures, objets de toutes sortes).

Si la journée de samedi fut un peu boudée en raison du froid, le dimanche après-midi connut des pics d'affluence et le chocolatier put enfin régaler les gourmands.

Et au bar du hall, deux sympathiques jeunes gens s'en sont bien tirés durant ces deux jours.

M. Dupas

La Municipalité remercie tous les bénévoles et les associations qui ont contribué à la réussite de ce weekend. Sa préparation minutieuse a permis une organisation sans faille très appréciée des exposants. Félicitations !



RETROSPECTIVE

Assemblée générale pour la constitution d'une association de randonnée pédestre le vendredi 15 janvier à 18h15 dans la grande salle polyvalente.



1 Rappel des faits :

Poursuivant sa politique de développement des loisirs dans la commune, la municipalité a organisé à 2 reprises des marches le dimanche 17 mai et le samedi 24 octobre d'une dizaine de kilomètres chacune. Initiatives qui ont été largement appréciées par les St Laurentais. L'idée étant lancée, elle souhaite maintenant que des membres bénévoles s'occupent plus directement de cette activité, par le biais notamment, de la création d'une association.

2 l'état actuel :

Quatre personnes de St Laurent ont travaillé depuis quelques mois régulièrement ensemble pour, d'une part tracer le parcours d'une dizaine de randonnées à travers la commune et alentours (Breuil Magné, Fouras) et d'autre part de mettre sur pied une organisation de type associatif afin de lui donner une existence juridique légale. Pour nous aider dans notre action, la fédération départementale des randonnées pédestres, consultée par nos soins, a apporté non seulement son soutien, mais aussi son expérience et ses précieux conseils. Elle sera d'ailleurs présente le 15 janvier pour répondre à toutes les questions.

3 Création de l'association proprement dite :

Une présentation des statuts types d'une association de randonnée vous sera donnée et la discussion sera organisée autour des éléments principaux, tels que dénomination, objet, siège social, composition (membres fondateurs, actifs, bienfaiteurs ...), cotisation, fonctionnement, etc....

Bien évidemment il est souhaité la plus large participation des St Laurentais à cette réunion. Plus les adhésions seront importantes, plus il sera possible d'organiser des activités aussi nombreuses que variées.

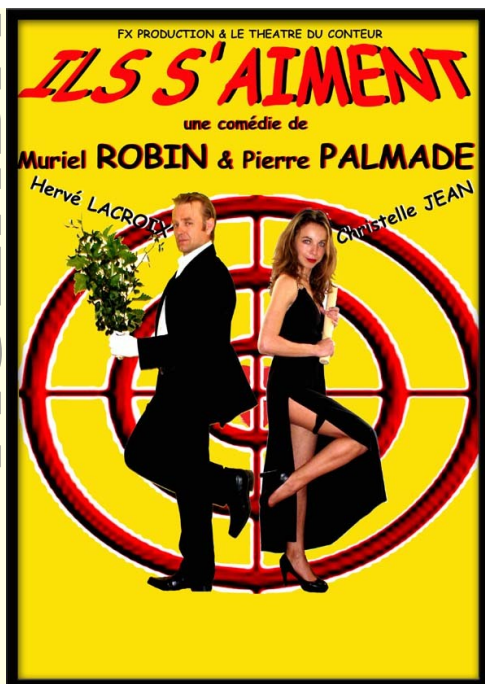
Alors St Laurentais, toutes générations confondues, venez rejoindre les membres fondateurs pour marcher ensemble et découvrir tous les recoins de notre belle commune et autres endroits.

Venez admirer un matin le magnifique spectacle du haut des falaises, ou un superbe coucher de soleil sur les roseaux des marais. Et n'oubliez pas qu'une randonnée (chacun à son rythme) c'est du plaisir et la santé assurée !

Nous comptons sur vous !

Bernard JOLLIT.

VIE ASSOCIATIVE



Vendredi 22 janvier à 20h30 SOIRÉE THÉÂTRALE

dans la salle polyvalente

FX PRODUCTION & THEATRE DU CONTEUR présentent:

"ILS S'AIMENT"

l'énorme succès écrit par Muriel Robin et Pierre Palmade. C'est l'histoire d'un couple, typiquement moderne, d'un homme et d'une femme qui ne sont pas toujours d'accord, ne sont pas toujours fidèles, pas toujours objectifs et pas toujours de bonne foi.

De l'euphorie du mariage, jusqu'au jour où l'on n'a plus rien à se dire, en passant par les disputes, les mensonges et les tromperies, voici les épisodes de la vie quotidienne de ce couple qui pense que deux, c'est beaucoup finalement.

Chacun va se retrouver dans cette éternelle histoire mais toute ressemblance avec des personnes existantes ne serait que pure coïncidence.

Participation: 10 euros, gratuit pour les moins de 12 ans. Pour réserver vos places les billets seront en vente à la mairie début janvier.



Samedi 13 février REPAS DANSANT DE LA ST VALENTIN

A 20h00 pour le bonheur de tous et de toutes désireux de fêter l'amour et l'amitié, l'association FEST' EN HERBE organise un dîner dansant à la salle polyvalente.

Animation: Laurent Ceny. Prix du repas: 28 Euros.

Renseignements et réservations: 05 46 99 73 58 et 06 61 96 04 37.

Samedi 6 mars FEST NOZ

à la salle polyvalente.

Début des stages à 14h00, pique-nique sorti du panier à 19h00, début du fest noz à 21h00

L'association Riboul, dans le cadre des Rencontres Celtiques 2010, vous convie à une journée découverte des danses et musiques de Bretagne:

- l'après-midi: un stage d'accordéon "brico-diat" animé par Bernard Loffet, luthier à Caudan (56) et musicien de

bal folk et festoù noz, un stage de chant à danser animé par Martin Gaschi-gnard, professeur de chant gallo à la Mission bretonne de Paris, chanteur de Kan ha Diskan.

- le soir, grand Fest Noz, avec B.Loffet, Tchikidi, et Les Courils.

Organisateurs : Association Riboul : 05 46 84 48 29. Entrée payante.

Dimanche 21 mars COURSE CYCLISTE "LE CYCLE DES MARAIS"

De 14h à 17h30 inscription à partir de 13h30.

Il y aura 4 catégories plus les féminines boucle de 9,5 kms, parcours de 6 à 9 tours, de 57 kms à 85,5 kms.

Deux challenges seront remis en jeu pour la 2ème année, ces challenges seront à remettre en jeux tous les ans, pour garder le trophée il faudra 3 victoires consécutives. Pour pouvoir participer il faut être licencié UFOLEP, une licence de l'année en court.

Organisateurs:

André Jérôme 06 61 13 17 25; Léger Bernard 06 08 03 0515 et 09 61 35 73 98; Mareuil Patrice 06 14 92 68 31

Rendez-vous devant la Mairie de St Laurent de la Prée

Prix de l'inscription: 4.50 Euros.

Vendredi 26 mars à 21h00 SOIRÉE THÉÂTRALE

organisée par l'association Fest' en Herbe

Participation: 5 Euros Renseignements 05 46 99 73 58 et 06 62 97 17 52

Samedi 27 mars CARNAVAL organisé par l'association des parents d'élèves de 14 h 30 à 18 heures.

Rendez-vous à 14 h 30 à la salle des fêtes. De 15 heures à 16 heures, tous les participants défilent dans le bourg, précédés d'un char qui transportera M. Carnaval. Comme le veut la coutume, ce bonhomme géant de 5 mètres de hauteur, sera jugé aux abords de la salle des fêtes vers 16 heures et brûlé dans la foulée. Vers 16 h 30, tout le monde regagnera l'intérieur où l'association des parents d'élèves offrira le goûter aux enfants et le café ou le thé aux parents.

Tout est gratuit, même le goûter !

Renseignements : Association des parents d'élèves de Saint Laurent de la Prée : 05 46 82 68 60



Toute la population de St Laurent de la Prée sera recensée entre le 21 janvier et le 20 février 2010

L'enquête de recensement, maintenant annuelle, permet d'obtenir des informations plus fiables et plus récentes. Vos élus peuvent alors mieux adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, transports publics, etc.). Le recensement repose sur un partenariat étroit entre les communes et l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

St Laurent de la Prée, comme toutes les communes de moins de 10 000 habitants, fait l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de sa population. St Laurent de la Prée est recensé en 2010. Un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire de votre commune, se rendra à votre domicile à partir du jeudi 21 janvier 2010. Il vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé et une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

En cas d'absence, vous pouvez soit confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin, à charge pour lui de les transmettre à l'agent recenseur, soit les retourner à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur ou retournés à la mairie ou à l'Insee **au plus tard le samedi 20 février 2010**.

Votre réponse est importante. La qualité du recensement en découle. Participer au recensement est un acte civique mais aussi **une obligation légale** en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet **d'aucun contrôle administratif ou fiscal**.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, **contactez votre mairie au 05 46 84 00 35**.

Vous pouvez consulter les résultats du recensement sur le site www.insee.fr.

CONSEIL DES SAGES A propos du Conseil des Sages de St Laurent de la Prée...

Notre Maire, Raymond Minier a créé voilà cinq ans un Conseil des Sages à St Laurent.

Rappelons qu'en Afrique, le conseil des sages, c'est le symbole de la cohésion sociale .

Là-bas, sont considérés comme sages les villageois d'un certain âge. C'est auprès d'eux que l'on vient souvent chercher conseil pour trouver la clé à son problème. On les considère comme la source, le socle de la culture, le garant de l'histoire et des fondements des traditions. Cela fait d'eux des grands sages très écoutés et des juges dans la gestion des conflits.

Ce conseil intervient en un lieu symbolique : l'arbre à palabre ou le grand baobab.

Lorsque la France a colonisé une partie de l'Afrique, elle a calqué l'organisation administrative sur le système occidental.

Aujourd'hui, c'est l'inverse qui se produit et ce sont les instances démocratiques de nos sociétés « modernes » qui s'inspirent de ce concept 100 % made in Africa.

En France, cette formule est adoptée par de plus en plus de communes .

Composé de femmes et d'hommes volontaires et bénévoles, et accompagné par le Maire et trois de ses adjoints, le conseil des sages de St Laurent a un rôle consultatif de réflexions, d'études et de propositions.

Le Conseil des Sages a déjà remis au Maire, sur sa demande, plusieurs rapports d'études:

-Projet d'achat de défibrillateurs cardiaques

-Organisation communale face aux risques "Incendie" et "Tempête"

D'autres études sont en cours et portent sur des projets d'amélioration de la qualité de vie dans notre commune.

Un point périodique vous en sera fait.

Jacques Poudou Coordinateur du Conseil des Sages



Le Conseil des Sages

De gauche à droite:

Danièle Mécène, Solange Garreau, Alain Baudet, Anne-Marie Bégau, Jacques Contemine, Andrée Lemercier, Jean-Pierre Lagord, Guy Hervouet, Guy Gommée, Jacques Poudou, Bernard Bouchet, Jean-Claude Dansay, Denise Lhomme, Hélène Le Bian, Léon Smock, Luce-Marie Chabot, Micheline Verbèke, Lucien Bouquet.

INFO VOIRIE

La réhabilitation de la **rue des Allées** n'a pu être réalisée avant l'hiver.

La raison est la suivante :

A la demande de la mairie une inspection préliminaire du réseau d'alimentation en eau potable a été effectuée et a révélé une vétusté (fuite) et un sous-dimensionnement du réseau d'origine.

En conséquence, celui-ci sera supprimé au bénéfice d'un raccordement sur le réseau parallèle d'alimentation qui est de section supérieure. Cela concerne une dizaine d'habitations.

La RESE, régie des eaux, devrait intervenir à partir du **8 février 2010** pour effectuer ces travaux.

Un passage caméra du réseau d'assainissement a confirmé son bon fonctionnement.

La rue des Allées pourra ainsi bénéficier de tous les réseaux en parfait état de fonctionnement.

Daniel Lostetter, Adjoint voirie.

FOOTBALL CLUB FOURAS ST LAURENT



C'est la reprise pour la saison 2009-2010 depuis début septembre pour toutes les équipes.

Le club de foot de Fouras Saint Laurent vous souhaite une bonne et heureuse année 2010 ainsi qu'une bonne santé.

Le championnat reprendra après les fêtes aux jours et heures habituels.

Nous invitons tous les joueurs et leur famille à la galette des rois le **SAMEDI 9 JANVIER** à partir de 18h30 à Fouras aux salons du parc.

A l'année prochaine.

Pour tous renseignements s'adresser à Mr ESCALADA : 06-07-99-02-28

Stéphane Marchand, vice-président.

La
municipalité
remercie
vivement
tous les
annonceurs
qui ont
permis la
réalisation
du nouvel
agenda
2010



Que l'année nouvelle vous
apporte beaucoup de bonheur,
une heureuse santé et que les
joies l'emportent sur tout le reste
pour vous et votre famille.

Meilleurs vœux pour 2010.

Le Conseil Municipal

SALON DE COIFFURE MIXTE

"LE BON' HAIR"

A partir du 5 janvier,
LAETITIA, nouvelle propriétaire,
vous y accueillera accompagnée de
Christian avec de nouvelles tendances.

Horaires d'ouverture:

Lundi: 14h00 à 18h00

**Mardi au vendredi: 8h30 à 12h00
et 13h30 à 18h30**

Samedi: 8h30 à 17h00

Tél: 05 46 84 22 05

**Invitation pour tous à
l'inauguration du nouveau salon
le samedi 23 janvier à partir de 18h00.
10, rue de la Croix des joncs**

Concluons par ce proverbe Charentais: *In plaisit en attire in aute !*

Faire plaisir en rendant service est toujours remercié par un service qui fera plaisir !